

RELATIONS ECOLE – FAMILLE A L'ECOLE ENFANTINE

Le Cas du cahier de communication

ANNE MEYER

N°18 / Janvier 2019

NOTE DE RECHERCHE

L' introduction de la nouvelle loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) en 2013 a occasionné différents changements pour les écoliers vaudois. Elle a notamment rendu obligatoire l'école enfantine, qui a ainsi été rattachée au premier cycle primaire.

Ce changement a nécessité l'introduction d'un nouveau dispositif pour permettre des retours réguliers entre enseignants et familles : le cahier de communication. Ce support, introduit dès la rentrée 2013, fonctionne selon le modèle de l'agenda de l'élève en vigueur de la 3P à la 9P, mentionnant les devoirs à réaliser, les résultats des évaluations, ainsi que les commentaires des enseignants et des parents. Du fait des spécificités de l'école enfantine, le cahier de communication n'inclut ni devoirs ni évaluations, mais comporte des informations sur les activités de l'élève dans le cadre scolaire. Cet outil, en plus de sa fonction informative, a aussi pour but d'initier le lien école-famille. Tout comme l'agenda de l'élève, il doit être signé par les parents.

L'objectif de cette étude est de présenter comment le cahier de communication est utilisé dans les cadres scolaire et familial, mais aussi de montrer dans quelle mesure ce support remplit son rôle, en complémentarité avec les autres dispositifs visant à favoriser la communication entre enseignants et parents.

Des dispositifs pour communiquer avec les familles

Dans le texte du règlement d'application de la LEO, les parents sont décrits comme des « partenaires privilégiés » (art. 110, RLEO, DFJC, 2012), qu'il faut impliquer dès le début de la scolarité de leur enfant. C'est pourquoi des dispositifs servant à développer la relation école-famille ont été instaurés par l'institution et mis en place par le corps enseignant dans les établissements scolaires : la séance d'information collective, les points de situation et l'usage du cahier de communication.

Le cahier de communication est constitué de deux parties : la première à visée informative et la seconde de type agenda hebdomadaire. Dans cette deuxième partie figurent les espaces « École » et « Famille », où chaque interlocuteur peut inscrire ses remarques. Le cahier est remis aux élèves de 1e et 2e enfantine au début de l'année scolaire.

Ce support se veut un agent de communication entre l'école et la famille. Cependant, l'élève n'est pas exclu de ce dispositif, puisqu'il est sollicité pour y écrire des messages, malgré son jeune âge.

L'enquête

La présente étude a débuté à la rentrée 2014-2015, soit un an après l'instauration du cahier de communication. Dix enseignantes de 2P, travaillant dans des établissements accueillant des populations de compositions socio-économiques diverses, y ont pris part.

Les données utilisées pour la réalisation de cette enquête sont de deux natures. Il s'agit d'une part des propos recueillis lors d'entretiens semi-directifs avec les enseignantes et, d'autre part, des photocopies des cahiers de communication.

Les entretiens réalisés portaient sur les pratiques des enseignantes à propos de la construction du lien école-famille. Les photocopies sont issues des pages de 79 cahiers de communication, recueillies sur une période de 15 semaines. L'analyse de contenu de ces supports a permis d'extraire 1049 messages, qui ont été traités sur la base du schéma général de la communication de Shannon et Weaver qui consiste à mettre en évidence, pour chaque message, l'émetteur, le contenu, le canal de communication emprunté et le destinataire.

Le point de vue des enseignantes

L'analyse du discours des enseignantes sollicitées dans cette recherche décrit les dispositifs à l'œuvre dans leurs classes.

- La séance d'information collective a lieu au moins une fois par an, en général en début d'année scolaire. Elle est ouverte à tous les parents des élèves de la classe. Elle se déroule souvent sous forme de conférence magistrale, mais certaines enseignantes la remplacent par une séance de type « portes ouvertes », plus participative, ou par un dispositif à mi-chemin entre la présentation magistrale et la visite de classe. Dans ce cadre, l'élève est présent pour guider ses parents. Le but principal de la séance est d'informer les familles sur le déroulement de la scolarité et sur les objectifs d'apprentissage (présentation et description du Plan d'études romand).
- Les points de situation offrent aux parents la possibilité de discuter en tête-à-tête avec l'enseignante. Ils ont lieu en général une à deux fois par année, plus fréquemment lorsque les circonstances l'exigent, sur demande des familles ou des enseignantes. Ils permettent de faire un bilan de la situation scolaire ou d'échanger sur des difficultés de

l'élève. Ces entretiens se font en principe sans la présence de celui-ci, sauf lorsqu'il s'agit de discuter d'un problème de comportement. Les enseignantes interrogées soulignent que la séance d'information collective et les points de situation sont des dispositifs essentiels pour créer du lien avec les familles.

Sur la base de l'analyse du contenu des cahiers de communication, il est donc intéressant d'observer comment ce nouveau support s'insère dans la pratique des enseignantes et comment il est utilisé pour informer les parents sur le début de la vie scolaire de leur enfant.

Les cahiers de communication

L'analyse des photocopies des cahiers a révélé des communications riches et complexes de par leurs formes, leurs contenus et les interactions qu'elles génèrent. Elles peuvent se diviser en deux catégories : les messages collectifs et les messages individuels. Les messages collectifs sont des informations données par les enseignantes à l'entier de la classe : ils figurent ainsi dans le cahier de tous les élèves. Ils représentent 30% de la communication analysée et couvrent un large éventail de thèmes. Ils peuvent informer des activités scolaires ou extrascolaires (relevé météorologique quotidien, séance de dégustation, balade, etc.), des formalités (photographies de classe, documents à consulter), mais également renseigner sur l'organisation de la vie scolaire (horaires, congés), ou sur les actions de santé et de prévention menées dans l'établissement.

Les messages collectifs sont majoritairement l'œuvre des enseignantes. Les élèves peuvent également émettre des messages collectifs, tout comme enseignantes et élèves conjointement. De ce fait, les parents en sont les seuls destinataires :

Exemple d'un message collectif coémis par l'enseignante et l'élève



Les messages individuels, quant à eux, représentent la majorité des communications (70% des messages analysés). Il s'agit d'informations concernant un élève

en particulier. Les enseignantes recourent essentiellement à cette communication personnalisée pour faire des retours sur la qualité du travail d'un élève, signaler un fait, témoigner d'une activité particulière, adresser des formules de politesse ou solliciter un entretien auprès des parents.

Si les enseignantes informent majoritairement sur la vie scolaire, les parents évoquent davantage les thèmes en lien avec la relation école-famille. Quant aux élèves, ils émettent principalement des messages concernant leur vie familiale et leur vie scolaire. À nouveau, certains de leurs messages sont réalisés en coémision avec un adulte.

De plus, chaque émetteur communique par des canaux spécifiques pour informer et échanger. Les enseignantes utilisent surtout les textes manuscrits, les autocollants et, dans une moindre mesure, les textes imprimés ou les photographies. Les parents ont majoritairement recours au texte manuscrit pour communiquer. Les élèves, quant à eux, privilégient le dessin ou le coloriage, ainsi que les textes manuscrits.

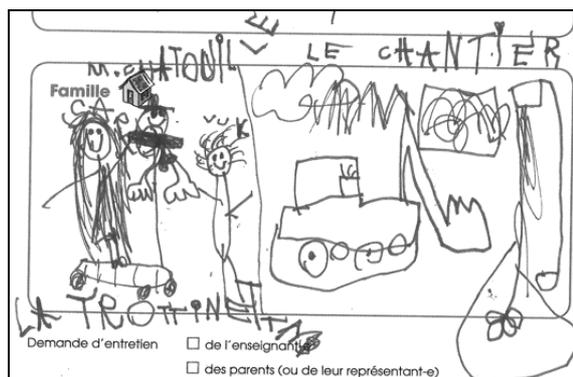
Enfin, les familles sont les destinataires majoritaires des messages individuels, puisque la moitié leur est adressée. Les enseignantes, quant à elles, sont les destinataires de plus d'un tiers des messages individuels.

Toujours en lien avec les messages individuels, si les enseignantes, les parents et les élèves utilisent le cahier de communication, tous ne le font pas de la même manière. Il apparaît ainsi que la communication par les messages individuels est plus complexe que celle par les messages collectifs, car elle implique davantage et parfois différemment les trois acteurs, que ce soit en tant qu'émetteur ou destinataire. Ce phénomène est tout particulièrement visible en ce qui concerne la posture de l'élève dans le cahier de communication.

La place de l'élève dans la communication

Les séances d'information collectives, les points de situation et l'usage du cahier de communication ont pour but de créer des échanges entre l'école et la famille. L'élève est néanmoins intégré à ces dispositifs, mais d'une manière particulière. Il prend ainsi une part active à la rédaction des messages dans le cahier de communication :

Exemple d'un message individuel émis par un élève



Cependant, là aussi, l'élève a une position assez spécifique car certaines informations, coémises par lui et un adulte, relèvent d'un message dit indirect. Par exemple, le parent relate un fait dans le cahier de communication par un message écrit en « je », au nom de son enfant, mais celui-ci n'apparaît pas comme émetteur potentiel par son graphisme ou un dessin :

Exemple d'un message indirect rédigé par un parent, au nom de son enfant, à l'attention de l'enseignante

Dimanche je suis rentrée. Samedi j'ai passé une belle journée avec mon cousin. Vendredi soir nous avons fêté l'anniversaire à mon Papy. C'était trop bien et le gâteau délicieux. À l'école j'ai mangé 2x de la soupe à la courge.

L'élève est aussi codestinaire des communications. Ainsi, une enseignante écrit un message, toujours analysé comme indirect, semble s'adresser à l'élève, mais informe pareillement et surtout les parents :

Exemple d'un message indirect rédigé par l'enseignante à l'attention de l'élève et de ses parents

Tu as fini dans les temps.

Par ailleurs, un mot écrit strictement à l'attention de l'élève nécessite souvent une intervention extérieure car celui-ci ne va pas le lire lui-même, du fait de son manque de maîtrise de la lecture. L'adulte doit être là pour le lui transmettre oralement.

S'il a une place un peu à part dans les échanges figurant dans le cahier de communication, l'élève est valorisé par l'utilisation de ce support. En effet, il acquiert un rôle de messenger entre l'école et la famille, en transmettant le cahier, par des allers-retours à ses parents et à son enseignante. Le fait que l'élève soit pleinement impliqué dans la création des messages favoriserait l'investissement des parents dans la scolarité de leur enfant : en effet, les communications inscrites dans ce support ont pour but de déclencher,

dans le cadre familial, des discussions en lien avec l'école.

Des dispositifs à adapter aux enseignantes et aux familles

L'usage du cahier de communication pourrait aussi être revu afin de mieux s'adapter aux contraintes professionnelles des enseignantes. En effet, la tenue de ce support nécessite du temps pendant et hors des heures de classe, ce qui contraint les enseignantes à aménager leurs horaires et à subir une charge de travail supplémentaire. Il serait dès lors envisageable d'inclure de manière systématique la tenue du cahier de communication dans les tâches à réaliser en classe, liées à la langue écrite.

Le cahier de communication, tout comme les rencontres entre enseignantes et parents, fonctionnent généralement bien pour transmettre les informations nécessaires entre les deux parties. Néanmoins, ces dispositifs pourraient être adaptés pour mieux convenir à certaines familles, notamment celles issues de l'immigration. L'étude a ainsi révélé que ces dernières sont souvent intimidées lors des entrevues et qu'elles ont besoin de plus de temps pour arriver à s'exprimer sans retenue face à l'enseignante. De plus, le cahier de com-

munication, pour pleinement remplir son rôle, suppose une bonne maîtrise de la langue française écrite, ce qui n'est pas forcément le cas de ces familles. Cependant, le support est une alternative qui peut davantage convenir à certains parents, moins à l'aise dans les situations de face à face.

Conclusion

Cette étude a mis en lumière la façon dont les relations école-famille se créent, que ce soit lors de la séance d'information collective, des points de situation ou par le biais du cahier de communication. Ce support est un outil qu'enseignantes et parents se sont approprié pour communiquer de manière simple et rapide. Il permet à ces derniers de mieux suivre les activités scolaires et ainsi de s'investir davantage dans le travail de leur enfant, ce qui ne peut que favoriser la réussite future de celui-ci. Le cahier de communication complète les dispositifs existants en offrant au corps enseignant et aux familles un moyen de communiquer de manière régulière. De plus, cet outil responsabilise l'élève qui acquiert ainsi un rôle de messenger entre sa famille et l'école. Enfin, l'utilisation du support favorise l'entrée dans l'écrit et, d'une certaine manière, la préparation à la suite de sa scolarité.



Pour en savoir plus

Le rapport intitulé « *Relations école – famille à l'école enfantine* » est en libre accès sur le site :

www.vd.ch/ursp

Le rapport en version papier peut être commandé à l'adresse suivante :

URSP
Rue de Lausanne 60
1020 Renens